

21 Assemblée des délégués des patoisants romands, au château d'Oron, le 27 août 1977 : séance plénière simultanée du Conseil et des délégués

Autor(en): **Reymond, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **5 (1977)**

Heft 4

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-237763>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

21e ASSEMBLEE DES DELEGUES DES PATOISANTS



ROMANDS, AU CHATEAU D'ORON,

le 27 août 1977

Séance plénière simultanée du Conseil et des délégués.

Président M. Paul Burnet. Il ouvre la séance à 14.15 h. en présence de vingt participants . Mme Jaunin, peu bien, et M. Frédéric Duboux malade, représentant le canton de Vaud, sont absents et excusés.

Le procès-verbal de la séance du Conseil, tenue au Buffet de la gare de Lausanne, le 5 mars 1977, est lu et adopté après une légère modification.

M. Burnet salue cordialement chacun et explique le motif de notre présence dans une salle du château d'Oron. C'est pour donner suite à une demande de nos amis Fribourgeois, qui avaient exprimé le désir de siéger une fois dans cette ancienne forteresse.

COMPTES 1976



M. Burnet, qui tient encore notre caisse, commente les comptes de l'exercice écoulé. Notre situation financière est bonne. L'année se termine par un bénéfice de 535,45 fr. et notre fortune se monte à 9.700.-- fr. environ. Il nous reste pour 324.-- fr. d'insignes. Nous avons reçu 500.-- fr. de l'Association fribourgeoise et 250.-- fr. de celle du Valais. Le Jura fera sa part dès qu'il aura reçu le subside du canton de Berne, auquel il a renoncé ces dernières années. A la suite d'un malentendu, nous n'avons pas reçu le subside de 1500.-- fr. que le Heimatschutz a décidé de nous verser annuellement. Nous ferons le nécessaire pour récupérer ce montant.

CONCOURS DU PATOIS

M. Schülé essaye d'évaluer la situation dans laquelle nous nous trouvons à la veille de notre 6e Fête romande. Le Jura nous a envoyé quatre travaux seulement, mais ils sont de qualité. On constate une augmentation du côté valaisan, ailleurs c'est la stabilité. En ce qui concerne les enregistrements, le prix a été attribué à celui qui a été interviewé et non au chasseur de son. Il faut qu'il se débrouillent entre eux.

Aucun prix d'actualité n'a pu être attribué. C'est un échec dont il faudra tenir compte la prochaine fois.

Nous avons reçu 23 travaux valdôtains, dont une dizaine de qualité. On trouve peu de créations dans la participation savoyarde. Ce sont généralement des récitations de pièces tombées dans le domaine public. Que faire de ces travaux qui ne sont pas de première main ?

M. François Mauron propose de faire une souscription dans les Amicales, afin d'enrichir le pavillon des prix. Mme Schülé répond qu'il ne faut pas galvauder, mais encourager et ne pas descendre au-dessous d'un certain niveau.

MAINTENEURS

Nous nous trouvons tous les quatre ans dans l'impossibilité de donner le grade de mainteneurs aux nombreux méritants. Afin de faciliter les choses, il est décidé de porter de 3 à 5 le nombre des mainteneurs désignés pour Fribourg, le Jura et le Valais. Vaud reste avec un contingent de trois, vu l'effectif plus réduit.

Cela étant, sont nommés mainteneurs :

Fribourg

- Mmes Beaud-Pugin Marie, Neirivue
Yerly-Quartenoud Anne-Marie, Treyvaux
MM. Michel Justin, Grandvillard
Seydoux Joseph, Fribourg
Toffel Joseph, La Roche.

Jura

- Mme Palmieri Madeleine, Moutier
MM. Farine Jean, Moutier
Bron Henri, Courrendlin
Comte Camille, Courtételle.

Valais

- MM. Michellod Marcel, Chanoine, curé de Finhaut
Roten Norbert, ancien chancelier d'Etat, Sion
Rovinez Albert, président des Mayentson, Crans/Sierre
Rey Alfred, Chermignon



Vaud

Mmes Bovet Alice, Servion
Goumaz Marie-Louise, Puidoux
M. Décosterd Jules, Renens

Vallée d'Aoste

M. Willien René, Aoste

GLOSSAIRE

M. Ernest Schülé nous annonce qu'il cessera son activité au Glossaire le printemps prochain, pour prendre une retraite bien méritée. Il sera remplacé par M. Casanova. M. Burnet souhaite à M. Schülé une longue et paisible retraite, après avoir servi le patois pendant de nombreuses années. Nous espérons tous que M. Schülé aura encore une longue activité dans le mouvement.

La séance est levée un peu avant 17.00 heures et nous quittons ces lieux après avoir fait une rapide visite dans les pièces les plus intéressantes du château.

J. Raymond

